



ANALYSE DE CAS

SHOP LE + – COMPAGNIE LA COMA.

Un projet de déplacement du regard
entre les générations à travers la création artistique.

“Qu’est-ce qui pourrait améliorer la vie des adultes ?” :
les lycéens inversent les rôles pour devenir
conseillers et analystes du monde adulte.



1 RÉCIT DU CAS



Public cible

Lycéens en milieu scolaire,
confrontés à un public d'adultes.



Objectif

Créer un espace d'imagination et d'expression
où la légitimité du point de vue des jeunes
est reconnue.



Posture

Un renversement des rôles :
les jeunes produisent le discours,
les adultes se placent en position
d'écoute et de réception.



ORGANISATION



Projet mené en milieu scolaire
avec des lycéens et des adultes
invités à changer de position
et de regard.



COMMUNICATION



Information en amont auprès
des équipes éducatives
et des participants.

2 PROGRAMME DE L'ÉVÉNEMENT



Méthodologie

Utilisation d'un "objet fictif" comme levier narratif
et médiation créative pour aborder des questions sociales
avec distance.



Déroulement

Un protocole structuré par le metteur en scène
comprenant des recherches collectives
et du travail en binôme.



Temps fort

Une présentation publique et une démonstration
d'argumentaires de vente, parodiant avec ironie
les codes de la société marchande.



Public

Lycéens en milieu scolaire et public d'adultes.
Adultes en position d'écoute et de réception.

3 ANALYSE PAR DROITS CULTURELS

IDENTITÉ (ART. 3A) ET DIVERSITÉ (ART. 3B)



POINTS FORTS

- Valorisation de la créativité,
de l'humour et de la capacité
d'interprétation singulière
des adolescents.

TENSIONS/PISTES

- Risque de caricaturer les adultes
en un groupe homogène défini
uniquement par ses difficultés
ou son stress.

PATRIMOINE (ART. 3C) ET COMMUNAUTÉ (ART. 4)



POINTS FORTS

- Création d'un espace hybride entre
codes scolaires et pratiques
du spectacle vivant ;
renforcement du sentiment
d'appartenance au groupe-classe.

TENSIONS/PISTES

- Nécessité d'une réflexion critique
sur les références mobilisées
(société de consommation,
outils numériques).

PARTICIPATION (ART. 5) ET COOPÉRATION (ART. 8)



POINTS FORTS

- Grande liberté d'invention
des objets et des discours ;
accroissement de la confiance
au fil du parcours.

TENSIONS/PISTES

- Cadre général imposé par l'artiste ;
participation limitée à la définition
même des objectifs du projet.

ÉDUCATION (ART. 6) ET INFORMATION (ART. 7)



POINTS FORTS

- Développement de compétences
transversales : aisance orale,
argumentation, recherche
documentaire et écoute.

TENSIONS/PISTES

- Manque de visibilité sur les critères
de choix des sources et sur
la reconnaissance des savoirs
propres aux jeunes.

4 QUESTIONS TRANSVERSALES POSÉES



Jusqu'où les participants peuvent-ils contribuer
à définir le cadre général du projet plutôt que d'intervenir
uniquement à l'intérieur de celui-ci ?



Comment permettre l'expression d'un point de vue engagé
sans figer les catégories sociales ou les stéréotypes ?



Quels outils critiques proposer pour évaluer
la fiabilité des informations et des références
mobilisées par les jeunes ?

5 ENSEIGNEMENTS CLÉS



Légitimité de la parole :

Le projet prouve que les adolescents sont capables
d'analyser et de critiquer la société à partir
de leurs propres références.



L'art comme médiateur :

Le détour par la fiction et l'objet imaginaire facilite
la prise de parole sur des sujets sensibles
(vulnérabilité, travail, stress).



Transformation documentée :

L'expérience renforce la confiance en soi et la cohésion
mais ces effets mériteraient d'être davantage discutés
collectivement pour construire une mémoire du projet.



Permettre aux jeunes d'inverser les rôles pour jeter
un regard artistique et critique sur le monde des adultes





ANALYSE DE CAS

PROJET MULTIPISTES – FABRIQUE POLA.

Une immersion directe pour découvrir les métiers de l'art et de la culture, souvent méconnus ou entourés de fantasmes.

Ouvrir le champ des possibles pour des jeunes en recherche d'orientation ou d'insertion en leur permettant de construire leur propre projet à partir de rencontres concrètes.



1 RÉCIT DU CAS



Public cible

Public hétérogène de 16 à 25 ans : étudiant-es en réorientation, jeunes suivis par les Missions Locales, personnes en situation de handicap ou issus de quartiers prioritaires.



Impact humain

Le projet vise à restaurer un sentiment de légitimité et de dignité. La pratique artistique est utilisée pour réparer des fragilités et permettre aux jeunes de se percevoir autrement que comme un "problème".



Posture

Un processus de reconnaissance réciproque : les jeunes découvrent des métiers, tandis que les artistes interrogent leurs propres habitudes de transmission et d'accueil.



ORGANISATION

Projet porté par la Fabrique Pola, en lien étroit avec des partenaires de l'insertion, de l'éducation et de la culture.



COMMUNICATION

Communication transparente et inclusive, valorisant la diversité des parcours et la parole des participant-es.

2 PROGRAMME DE L'ÉVÉNEMENT



Méthodologie

Une progression pédagogique cohérente alliant observation, discussion et pratique.



Déroulement

La journée est rythmée par un accueil convivial, une visite de la Fabrique Pola, des rencontres avec des professionnels, des ateliers de pratique et des temps d'évaluation.



Temps fort

Les moments informels (café d'accueil, repas partagé) sont cruciaux pour briser les barrières institutionnelles et créer des liens horizontaux.



Public

Jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'orientation ou d'insertion, accompagnés par des structures partenaires.

3 ANALYSE PAR DROITS CULTURELS

IDENTITÉ (ART. 3A) ET DIVERSITÉ (ART. 3B)



POINTS FORTS

- Reconnaissance de la singularité de chaque parcours ; la diversité des profils est traitée comme une richesse et non un obstacle.

TENSIONS/PISTES

- Les critères d'accès administratifs (âge, zone géographique) peuvent entrer en tension avec le principe d'universalité des droits culturels en créant des frontières d'exclusion.

PATRIMOINE (ART. 3C) ET COMMUNAUTÉ (ART. 4)



POINTS FORTS

- Accès à un "patrimoine vivant" (les valeurs et le fonctionnement coopératif de Pola).
- Création d'un espace commun éphémère entre artistes, jeunes et travailleurs sociaux.

TENSIONS/PISTES

- Fragilité de la continuité : le sentiment d'appartenance à cette communauté risque de rester ponctuel si le lien n'est pas maintenu après la journée.

PARTICIPATION (ART. 5) ET COOPÉRATION (ART. 8)



POINTS FORTS

- Coopération étroite avec les acteurs de l'insertion dès la conception du projet.
- Préparation des artistes à l'accueil de publics diversifiés.

TENSIONS/PISTES

- La participation des jeunes reste principalement consultative (avis et ressentis) et non décisionnelle sur les contenus ou la programmation.

ÉDUCATION (ART. 6) ET INFORMATION (ART. 7)



POINTS FORTS

- Apprentissage par l'expérience et l'observation ; élargissement de l'horizon des possibles même si le jeune ne choisit pas cette filière.

TENSIONS/PISTES

- Besoin de mieux identifier et expliciter les compétences réellement acquises (savoir-être, médiation) tant pour les jeunes que pour les artistes.

4 QUESTIONS TRANSVERSALES POSÉES



Comment impliquer les jeunes plus tôt dans la définition de la programmation pour renforcer leur pouvoir d'agir ?



Comment s'assurer que les critères de sélection (âge, QPV) ne deviennent pas des outils de stigmatisation ou d'exclusion ?



Quels dispositifs mettre en place pour accompagner les jeunes dans la durée après cette première "graine" semée ?

5 ENSEIGNEMENTS CLÉS



Reconnaissance des ressources :

Considérer les participants comme porteurs de savoirs et de ressources plutôt que comme de simples bénéficiaires.



La convivialité comme outil :

Les espaces informels produisent autant d'effets de confiance et de cohésion que les contenus pédagogiques eux-mêmes.



Émancipation culturelle :

Le projet dépasse la simple insertion professionnelle pour devenir un cadre de réflexion sur le rapport au travail et à la création.



Transformer la découverte des filières culturelles en un levier d'estime de soi et de citoyenneté active





ANALYSE DE CAS AU REGARD DES DROITS CULTURELS

Evènement du collectif

8 mars Gironde

"Toutes dans la rue le 8 Mars !"



1 RÉCIT DU CAS

Le Collectif du 8 mars

C'est un regroupement d'associations :
APEP Bordeaux (femmes philosophes),
Résilience pour une vie meilleure,
Association Réunionnaise d'Aquitaine

Un engagement fort

Le projet, porté notamment par Génia Rivelon, s'appuie sur son parcours de reconstructions. Il met en avant l'art, la culture et l'art-thérapie comme outils d'émancipation et de résilience.

Des échanges riches

Les débats ont permis d'aborder les droits humains, les droits culturels, les identités multiples et les expériences de vie, favorisant le dialogue et le partage de témoignages.

Bilan

Malgré une mobilisation associative plus faible qu'attendue, l'événement a reçu des retours très positifs et a renforcé l'envie de poursuivre cette dynamique collective au-delà du 8 mars.

ORGANISATION

-  Gouvernance partagée et informelle
-  Répartition des responsabilités entre les membres
-  Communication, partenariats et budget gérés collectivement

COMMUNICATION

-  Programme réalisé sur Canva avec QR code
-  Diffusion sur les réseaux sociaux et l'agenda des Douves
-  Réservations des repas via HelloAsso

2 PROGRAMME DE L'ÉVÈNEMENT

Samedi 7 mars (14h - 22h) Les Douves

-  Conférence philosophique (penseur-e espagnole) + débat
-  Projection d'un film sur les droits culturels
-  Table ronde avec une juriste en droits humains
-  Quiz sur les droits culturels
-  Échanges et témoignages spontanés
-  Repas festif : cuisine de Martinique

Dimanche 8 mars (10h - 20h) Salle Amédée Larrieu

Bien-être & art-thérapie

-  Ateliers d'expression artistique
-  Atelier d'expression corporelle
-  Atelier d'expression vocale (français, anglais, créole)
-  Temps d'échanges et de partage

 Public varié, sans inscription à une structure particulière
Gratuité de l'événement = accès facilité aux ressources culturelles

3 ANALYSE PAR COUPLES DE DROITS CULTURELS

IDENTITÉ (ART. 3A) ET DIVERSITÉ (ART. 3B)



POINTS FORTS

- Diversité des médiums : débats, arts, corps, voix, témoignages, philosophie, art-thérapie.
- Parcours et identités multiples : origines ultramarines et métropolitaines.
- Cause commune : droits des femmes abordés à travers des références culturelles diverses.

TENSIONS/PISTES

- Risque d'une « journée alibi » face aux discriminations quotidiennes systémiques des femmes.
- Présence des hommes : un débat ouvert. Frein à la parole des femmes versus risque de discrimination inverse par exclusion.
- Formats intellectuels pouvant intimider certaines personnes.

PATRIMOINE (ART. 3C + ART. 2 CONVENTION FARO) ET COMMUNAUTÉ (ART. 4)



POINTS FORTS

- Héritages culturels pluriels
- Mise en visibilité de ressources culturelles (Réunion, Martinique, Côte d'Ivoire).
- Émergence du concept de "Matrimoine" : Rendre visibles œuvres, pensées et héritages des femmes pour une transmission collective (femmes philosophes, pratiques artistiques...).

TENSIONS/PISTES

- Patrimoine travaillé en filigrane (matrimoine à approfondir).
- Peu de dispositifs de production collective (ex.: mur d'expression).
- Communauté organisatrice forte mais communauté des participantes à consolider au-delà de l'événement.

PARTICIPATION (ART. 5) ET COOPÉRATION (ART. 8)



POINTS FORTS

- Multiple modes de participation : prise de parole, ateliers, échanges spontanés.
- Légitimer la simple écoute comme mode de présence, sans forcer la prise de parole.
- Gouvernance partagée et informelle
- Coopération réelle entre structures (philosophie, culture, social) gérant ensemble programme et budget.

TENSIONS/PISTES

- Faible implication des destinataires en amont du projet.
- Pas d'évaluation partagée pendant ou après l'événement.
- Besoin d'adaptation spécifique pour enfants, personnes en situation de handicap et populations en grande précarité. Ouvrir davantage les temps de préparation en présentiel.

ÉDUCATION (ART. 6) ET INFORMATION (ART. 7)



POINTS FORTS

- Apprentissage par le corps et la langue : Ateliers vocaux montrant le corps et la pluralité linguistique comme vecteurs éducatifs puissants.
- Ateliers corporels vocaux = pédagogies par l'expérience.
- Diversité des formats pour partager et transmettre
- Transmission de connaissances et prise de conscience via des formats variés (conférence, film, quiz, ateliers...)
- Débat juridique sur les droits culturels et droits humains.

TENSIONS/PISTES

- Faible accessibilité des contenus et du langage (publics différents, handicap, langue...).
- Conférence philosophique jugée trop académique, posant la question d'un langage plus populaire et inclusif.
- Fracture numérique dans la communication : l'usage exclusif de QR codes et des réseaux sociaux risque d'exclure les femmes les plus précaires (ex : femmes sans-abri peu touchées par l'événement).
- Besoin d'outils d'évaluation et de production de traces (photos, audio, vidéo, mémoire).

4 QUESTIONS TRANSVERSALES POSÉES

-  Comment garantir des conditions de parole réellement accessibles à toutes ?
-  Comment associer davantage les personnes concernées à la préparation, à l'évaluation et aux suites du projet ?
-  Comment prendre en compte le genre dans sa diversité, au-delà du sexe ?
-  Comment sortir d'un temps exceptionnel (8 mars) pour créer une dynamique continue ?
-  Comment toucher des publics plus éloignés (fracture numérique, précarité, langue, handicap) ?

5 ENSEIGNEMENTS CLÉS

-  **Diversité comme force** : croiser origines, langues, pratiques et savoirs enrichit la réflexion sur les droits des femmes.
-  **Coopération porteuse** : la complémentarité des associations permet de construire un projet commun solide.
-  **Participation plurielle** : offrir plusieurs modes d'expression permet à chacun-e de participer à sa manière.
-  **Accessibilité à renforcer** : langage, handicap, fracture numérique et publics éloignés restent des défis importants.
-  **Vers une dynamique continue** : impliquer davantage en amont et transformer ce rassemblement en une dynamique durable et structurante.

“ Faire de la Journée des droits des femmes non pas un simple temps exceptionnel, mais un point d'appui dans une dynamique plus continue de reconnaissance. ”





EUROPE INCLUSIVE, VOIX SOLIDAIRES

(PROJET ERASMUS+ INDICA)



1 RÉCIT DU CAS



Public cible :

Personnes en situation de handicap, personnes éloignées de l'emploi ou de la formation, et personnes issues de parcours migratoires.



Objectif :

Créer un cadre sécurisant où des expériences de discrimination peuvent être exprimées et partagées pour devenir des ressources collectives.



Posture :

Les participants sont considérés comme des acteurs à part entière, ce qui renforce leur autonomie et leur capacité à définir leur propre rythme d'engagement.

2 PROGRAMME DE L'ACTION



Méthodologie :

Travail régulier en petits groupes et co-réalisation de supports concrets.



Activités :

Production de récits, réalisation de vidéos, de podcasts et d'un livre collectif destiné à conserver et transmettre les réflexions construites.



Temps fort :

Une journée forum animée par les participants eux-mêmes, où les encadrants font le choix de rester en retrait pour laisser la place à la parole des premiers concernés.

3 ANALYSE PAR DROITS CULTURELS

IDENTITÉ (ART. 3A) ET DIVERSITÉ (ART. 3B)



Points forts :

Mise en mots des vécus et affirmation d'identités engagées (ex: intersectionnalité) pour lutter contre les préjugés.

Tensions :

Risque d'étiquetage ou d'assignation à une seule caractéristique (migrant, handicapé) ; traitement inégal de la discrimination de genre par rapport aux autres thématiques.

PATRIMOINE (ART. 3C) ET COMMUNAUTÉ (ART. 4)



Points forts :

Création d'un patrimoine commun à travers le livre collectif ; sentiment d'appartenance fort aux valeurs de l'association (le sentiment d'être "DEBA").

Tensions :

Faible visibilité de certaines langues (comme le grec) au profit de l'anglais ou du français, limitant la reconnaissance de toutes les ressources linguistiques.

PARTICIPATION (ART. 5) ET COOPÉRATION (ART. 8)



Points forts :

Coopération internationale (France-Chypre) et implication des participants dans la création des outils de communication.

Tensions :

Les décisions les plus structurantes (choix des intervenants, arbitrages organisationnels) restent souvent aux mains des encadrants.

ÉDUCATION (ART. 6) ET INFORMATION (ART. 7)



Points forts :

Éducation non formelle par l'expérience ; les participants deviennent eux-mêmes producteurs et transmetteurs de savoirs.

Tensions :

Besoin de mieux formaliser et valoriser les compétences acquises (numérique, expression publique) pour les rendre utilisables au-delà du projet.

4 QUESTIONS TRANSVERSALES



Comment garantir une accessibilité linguistique réelle (interprétariat permanent) pour que la langue ne soit plus un frein à la participation ?



Comment éviter que les catégories administratives d'inclusion ne réduisent l'individu à une seule de ses vulnérabilités ?



Jusqu'à quel niveau de décision peut-on partager le pouvoir avec les participants dans un projet européen complexe ?

5 ENSEIGNEMENTS CLÉS



Reconnaissance des savoirs d'usage :

Les participants ne sont pas des bénéficiaires passifs mais des experts de leur propre vécu.



L'accessibilité comme condition du droit :

Sans traduction ou moyens adaptés, le droit à la participation reste théorique pour les publics allophones.



Évaluation qualitative :

L'enjeu est de rendre visibles et partageables les transformations humaines (confiance, autonomie) plutôt que de se contenter de chiffres.

